



LES MARSOUINS DE CALAIS



Notre club organise

Le 29 Septembre 2024 la 5ème manche du Championnat Régionale des Hauts-de-France

Le tirage au sort aura lieu le vendredi 27 septembre à 18h00 au local des Marsouins de Calais avenue Pierre de Coubertin à Calais au lieudit la Citadelle.

La distribution des places se fera par club le Dimanche à partir de 6h30 au Poste de secours de la plage de Calais.

Le concours se déroulera sur les Plages de Calais et Blériot/Sangatte de 8h00 à 12h00, marée haute à 11h28 coefficient 57.

Piquetage : le n°1 se trouvera coté Calais et le dernier numéro vers les Plages de Blériot/Sangatte. Plan du piquetage en pièce jointe.

Ce plan sera affiché au poste de secours de Calais.

Ne pas se garer sur le parking du VVF mais en face parking de la base de voile.

Les numéros PMR seront annoncés au tirage au sort des places.

*Chaque Pêcheur devra remettre sa fiche à son voisin N+1 après avoir vérifié l'exactitude de son nom en haut à droite sur le carton, le dernier numéro remettra sa fiche au N-1, ne pas oublier de valider la fiche en fin de manche (signature de votre voisin et de la vôtre). **Faire une photo avec votre téléphone si possible.***

Les fiches devront être remises aux membres des Marsouins et ramenées à Corinne Saison au poste de secours de Calais le plus rapidement possible.

Le règlement fédéral sera appliqué.

Toutes réclamations relatives au déroulement de l'épreuve ou au non-respect du règlement fédéral sont à remonter par les présidents de club jusqu'à la fin de l'enregistrement des fiches.

Passé ce délai, plus aucune réclamation ne sera prise en compte. Les réclamations seront traitées par le jury dès leur réception.

Rappel : chaque concurrent doit être muni de : une règle, un stylo et un seau.

Si vous avez pris 1 ou plusieurs poissons, vous pouvez relancer que si le ou les poissons sont mis dans votre seau suffisamment rempli d'eau (bas de ligne compris s'il n'a ou n'ont pas été décrochés de celui-ci).

*Tous les poissons devront après être mesurés et remis à l'eau **vivant.***

L'enregistrement se fera au local de la Citadelle des Marsouins de Calais à partir de 14h. Les résultats seront communiqués par internet le plus rapidement possible.

Inscriptions pour le jeudi 26/09/2024 à 19h00 dernier délai.

Par mail à : saison.corinne@wanadoo.fr

- *1 seul représentant par club pour récupérer les fiches et effectuer le règlement si ce n'est fait avec un chèque à l'ordre des « Marsouins de Calais ». Les fiches peuvent être retirées à l'issue du tirage des places si le règlement est effectué.*
- *Règlement possible et préférable par virement bancaire au plus tard le vendredi 27/09/2024, RIB Marsouins de Calais en Pièce Jointe.*

*En cas de **désistement** de dernière minute, aucun remboursement d'inscription ne sera effectué sans raison valable. Le président du club se donne le pouvoir d'estimer la valeur de cette raison.*

Au plaisir de vous voir nombreux

Alain MAKKA